



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commémorations

Question écrite n° 30575

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants sur l'hommage de la France à M. Aristide de Souza-Mendes, Consul du Portugal à Bordeaux, durant la seconde guerre mondiale. En effet, ce diplomate a sauvé, durant cette période, des dizaines de milliers de familles juives en leur attribuant des passeports et des visas de son pays pour échapper à la barbarie nazie en France occupée. Il semblerait que l'action héroïque de ce diplomate soit plus connue en Israël et au Portugal qu'en France, lieu même où son action a permis de sauver de très nombreuses vies humaines. Au moment où une série télévisée est actuellement en tournage à Bordeaux, il pourrait s'avérer utile et intéressant que les pouvoirs publics puissent préparer un hommage de ce diplomate dont la mémoire mérite d'être honorée. Il lui demande donc s'il compte prendre une initiative en ce sens.

Texte de la réponse

L'attitude de M. Aristide de Souza-Mendes, consul du Portugal à Bordeaux durant la Seconde Guerre mondiale, a permis en effet de sauver la vie de très nombreuses personnes juives dont la vie était menacée par les nazis. Cette attitude rejoint celle de ces Français qui, souvent au péril de leur propre vie, ont apporté une assistance vitale aux victimes des persécutions antisémites perpétrées pendant cette sombre période de l'histoire. La valeur et l'exemplarité de l'action des « Justes » de France ont déjà été reconnues solennellement par la loi n° 2000-644 du 10 juillet 2000 instituant une journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France, le 16 juillet. Une cérémonie officielle a alors lieu en leur honneur dans chaque département. Cependant, la question d'un éventuel hommage particulier à M. de Souza-Mendes devrait pouvoir s'envisager en relation avec des associations intéressées qui pourraient en être les initiatrices, ainsi qu'avec les autorités portugaises concernées.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30575

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 septembre 2008, page 7918

Réponse publiée le : 9 décembre 2008, page 10680